

Spécial environnement



Sommaire

Edito	1
L'espace public	2
Le Service de l'environnement	3
Le développement durable	4
Les sections du Service de l'environnement	
Espaces verts	8
Gestion des déchets	12
Maintenance & logistique	17
Carte des points d'intérêts gérés par le Service de l'environnement	20



Vue aérienne du Parc Navazza-Oltramare.

Photo: Alexey M.

Edito



Chères Lancéennes, Chers Lancéens,

En charge du Dicastère de l'Environnement et du développement durable, j'ai le plaisir d'introduire cette édition spéciale du "Lancéen". L'objectif de cette publication est de vous informer sur le travail effectué au quotidien par les autorités et les services pour améliorer la qualité et le cadre de vie de chacun-e, mais également pour rappeler l'impact

important que notre attitude, nos gestes et petites habitudes peuvent avoir sur l'environnement.

Mon engagement aux côtés des équipes sur le terrain me permet de prendre des mesures pour accompagner la mutation de notre ville de façon claire, lucide et informée. Lancy fait face à de grands enjeux en termes de développement et de densification, ainsi le maintien voire l'augmentation des atouts dont dispose la commune est primordial. Dans ce cadre, nous travaillons particulièrement à accroître la participation citoyenne dans les projets d'espaces publics, la sensibilisation des jeunes et moins jeunes dans les thématiques visant à maintenir les qualités de notre environnement, ou encore la création d'espaces conviviaux de rencontre, accessibles à tous.

Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, les mis-

sions quotidiennes des collaboratrices et collaborateurs du Service de l'environnement, ainsi que les prestations fournies, sont multiples et variées: entretien des espaces verts (parcs, terrains de football, massifs floraux, bacs à fleurs, aménagements le long du réseau routier municipal, etc.), gestion et récupération des déchets (points de récupération et levée au porte-à-porte), entretien des routes communales (nettoyement, balayage, etc.), gestion et entretien du parc de véhicules et de machines de la commune, ou encore prêt et montage de matériel pour les manifestations et événements lancéens.

L'Unité de développement durable, quant à elle, met en œuvre une stratégie transversale visant à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures dans des domaines comme l'urbanisation et

l'aménagement du territoire, la mobilité, la gestion de l'eau, de l'énergie, de la nature et du paysage, la cohésion sociale, l'économie locale, la culture, les sports ou encore les loisirs.

Cette édition spéciale est l'occasion de valoriser le travail des collaboratrices et collaborateurs qui s'engagent au quotidien pour le bien-être collectif, mais aussi de remercier les habitant-e-s de notre belle commune qui participent à cet effort, notamment en respectant les espaces et équipements mis à leur disposition.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

 Damien Bonfanti, Maire de Lancy

L'espace public

Comment présenter le Service de l'environnement sans parler des qualités du territoire communal? En effet, la Ville de Lancy offre un très beau patrimoine constitué d'une grande diversité de sites tels que les parcs, rivières ou encore places de jeux animant nos quartiers. Tant naturels que très urbains, ces espaces doivent répon-

dre aux attentes des habitants. C'est dans ce cadre que le Service de l'environnement crée ou rénove les espaces publics permettant aux Lancéens de s'approprier ces lieux de vie. Pour se sentir bien dans un espace, il est indispensable que celui-ci soit propre, sécurisé et "occupé" par des utilisateurs de tout âge.

Le Service de l'environnement se montre donc accessible, dans le but d'entendre les remarques ou autres questionnements des citoyens. Ceci permet de corriger, d'améliorer ou de développer les espaces publics en adéquation avec les besoins des utilisateurs. Par exemple, le Service pourra intervenir, afin de créer des chemine-

ments secondaires initiés par les habitants, rajouter des poubelles dans les coins de rue fortement fréquentés ou encore compléter l'éclairage dans des espaces sombres pour réduire un sentiment d'insécurité.

De grands enjeux nous guettent pour l'avenir

Notre commune va accueillir prochainement plusieurs nouveaux quartiers à l'image de celui de Surville, Pont-Rouge ou du quartier Bachet-Chapelle-Gui, ainsi qu'une gare et une halte d'importance régionale du "Léman express". Malgré l'émotion, ou le regret, de voir certains quartiers changer au fil du temps, faisant disparaître des lieux de charme au profit de logements collectifs, la mutation urbaine offre aussi de réelles opportunités d'améliorer l'espace public. Ces aménagements initient de nouveaux parcs, des places de jeux ou encore des cheminements où la mobilité douce est favorisée, permettant de créer un réseau sécurisé et pacifié du trafic motorisé. Ce fort

développement d'espaces publics impose de revoir les modes "traditionnels et historiques" de travail, et c'est pour cela que le Service de l'environnement œuvre déjà sur:

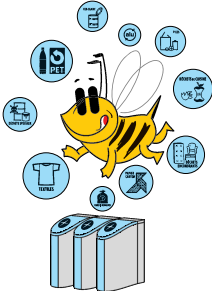
- > L'étude et la construction d'espaces publics avec l'objectif de rationaliser les coûts inhérents à la gestion et à l'entretien.
- > La gestion différenciée des espaces verts, organisant les entretiens "plus ou moins" intensifs selon les lieux et les usages.
- > La rationalisation du type de mobilier urbain permettant de simplifier l'entretien.
- > La formation des collaborateurs afin de mettre en place les compétences indispensables aux enjeux de demain.

- > La sensibilisation et l'accompagnement des Lancéens à la connaissance des espaces publics communaux permettant une meilleure appropriation et un respect de ceux-ci.
- > L'insertion d'espaces de récupération et de tri des déchets "centralisés" permettant d'améliorer la qualité du tri et de limiter substantiellement la circulation de véhicules lourds dans nos rues.
- > La possibilité d'implanter un deuxième centre de voirie sur le périmètre du Grand-Lancy permettant de réduire les temps de transport ainsi que toutes les nuisances et dommages que provoque la circulation de véhicules d'entretien.

- > L'optimisation et la diversification des types de véhicules communaux permettant de réduire la pollution ainsi que les nuisances sonores.
- > La coordination entre les services communaux et cantonaux afin de prendre en compte au mieux les besoins de chacun dans le développement des espaces publics.
- > La création entre propriétaires fonciers de partenariats publics-privés afin de gérer et d'harmoniser des espaces "voisins" et de rationaliser les coûts de gestion.

Organisation du Service de l'environnement

Le Service de l'environnement se décompose en quatre entités représentées par:

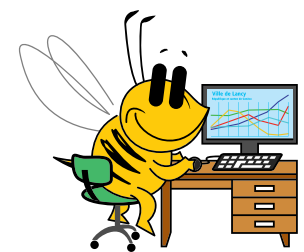
			
<p>L'Unité de développement durable Gérée par Mme Emily Tombet > 2 collaboratrices</p>	<p>La Section des espaces verts Gérée par Mme Sandrine Michailat > 36 collaborateurs > 2 apprentis horticulteurs</p>	<p>La Section gestion et logistique des déchets Gérée par M. Bruno Stämpfli > 3 collaborateurs</p>	<p>La Section maintenance et logistique Gérée par M. Serge Guerrero > 36 collaborateurs > 1 apprenti mécanicien</p>

Le personnel administratif: un accueil compétent et souriant

Le Service de l'environnement est constitué de 3 assistantes administratives qui répondent quotidiennement aux courriels et appels téléphoniques en sus de leurs tâches administratives. Indépendamment de leur respect prononcé pour le

service public, notre équipe est constituée de parfaits "caméléons multitâches", connaissant les diverses et multiples spécificités des affaires du Service. Leurs compétences permettent d'orienter au mieux les personnes nous interpell-

lant pour des problèmes divers et variés, passant par exemple des punaises de lit à un arbre présentant des branches sèches.



Une équipe dynamique et novatrice

Afin d'offrir des prestations de qualité et novatrices, les cadres du service travaillent de manière transversale et coordonnée, tant en interne de ladite entité qu'avec l'ensemble des services de la Ville de Lancy, les associations communales, les entreprises, les autres communes ou encore l'Etat de Genève. De ce fait, la Ville de Lancy est reconnue et même parfois citée en exemple en relation avec ses nombreux projets ou actions qu'elle met en œuvre, tels que la sensibilisation dans des écoles pour une bonne gestion des déchets (Distinction cantonale du développement durable en 2015), la mise en place d'un potager communal pédagogique à disposition des écoles (Dis-

inction cantonale du développement durable en 2017), l'abandon des produits phytosanitaires et dés-herbants dans l'entretien de ses espaces verts (depuis 2015), complété sous l'impulsion du magistrat par la reconversion en BIO de la gestion de l'ensemble des parcs et des productions florales de la Ville de Lancy (1^{re} commune Suisse en tant que gestionnaire communal). Ces éléments démontrent que le Service de l'environnement de la Ville de Lancy travaille activement, afin d'appréhender au mieux les enjeux de demain tout en assumant les tâches quotidiennes essentielles visant à incarner le «On est bien à Lancy!».

Grâce à de grandes compé-

tences et une excellente implication des collaborateurs du Service de l'environnement, ce dernier peut répondre «présent» à la réalisation de tâches et attentes très diversifiées des habitants, passant d'un problème d'une poubelle débordante à une manifestation réunissant plus de 4'000 personnes et finissant par le pilotage de l'établissement d'un concept d'aménagement de l'espace public d'un nouveau quartier. Je profite de l'opportunité qui m'est offerte par ce "Lancéen Vert" pour remercier mes collaborateurs pour ce travail qui permet de maintenir les excellentes relations avec les habitants de Lancy, tout en préservant les qualités de "village" dans notre ville de plus de 31'000 habi-

tants. Mais tout ceci n'est possible qu'avec le soutien des habitants et des associations qui participent activement au respect des espaces publics. Leurs remarques nous permettent d'avancer et d'offrir des lieux à la hauteur de notre belle commune.

■ Nicolas Hasler, chef du Service de l'environnement



Le Service de l'environnement réunit plus de 20 métiers

Photo: Gren-environnement - juin 2017

LE LANCÉEN Numéro hors série: Spécial environnement

Impressum

Président
Marco Föllmi
Administrateur
Raymond Solioz
Rédactrice en chef
Kaarina Lorenzini

Rédaction
Chemin du Salève 1
1213 Petit-Lancy
Tél 022 794 94 55
redaction@lelanceen.ch
www.lelanceen.ch

Administration
CP 13, 1213 Petit-Lancy 1
redaction@lelanceen.ch
Le Lancéen Publicité
Annick Bounous, 022 743 17 69
pub.lelanceen@bluewin.ch

Impression
Molesonimpressions.ch

Coordination
Olowine Rogg, Participation sur mesure

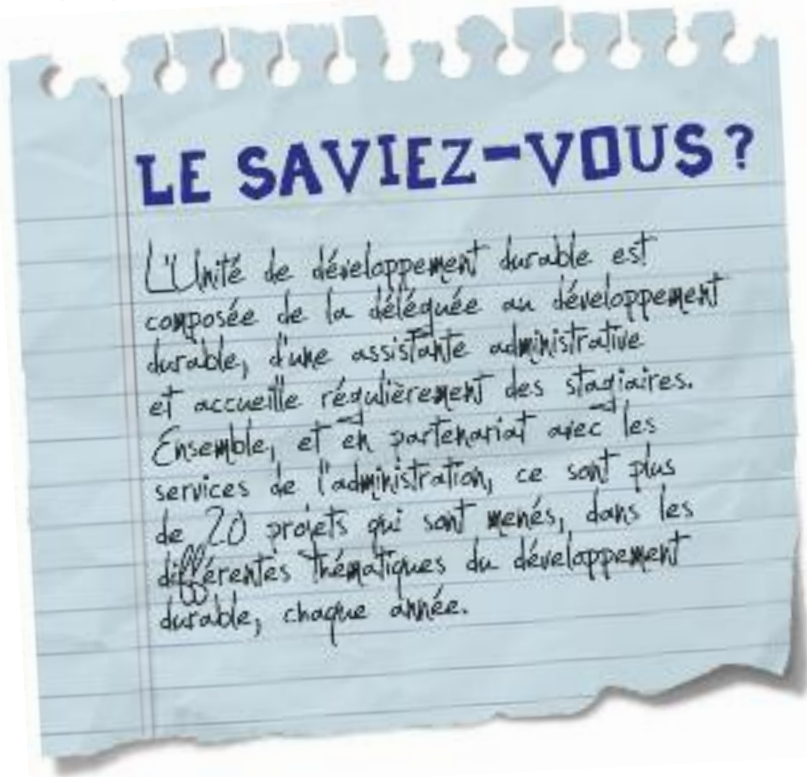
Rédaction
Nicolas Hasler, Emily Tombet,
Bruno Stämpfli, Sandrine
Michaillat, Olowine Rogg
Photos
Service de l'environnement

Le développement durable à Lancy

La Ville de Lancy connaît un fort développement depuis plusieurs décennies. En 2014, elle a dépassé le seuil des 31'000 habitants, devenant ainsi la 3^e ville la plus peuplée du canton. De plus, en 2012, elle se plaçait parmi les 10 villes les plus densément peuplées de Suisse.

De par sa proximité avec la Ville de Genève, la Ville de Lancy connaît un fort trafic de transit, occupant une position centrale dans le canton, directement reliée par les grands axes routiers et ferroviaires. Grâce à cette excellente desserte en matière de mobilité et à la situation géographique de la commune, ce sont environ 1'500 entreprises qui se sont implantées sur le territoire lancéen, offrant plus de 20'000 postes de travail.

La Ville de Lancy est reconnue pour ses nombreux espaces verts offrant ainsi des lieux de détente et de loisirs aux Lancéen-ne-s. Ces espaces de qualité abritent une faune et une flore parfois uniques sur le canton de Genève. Elle accueille également un grand nombre de lieux associatifs et culturels, permettant aux habitant-e-s de découvrir et pratiquer des activités en tout genre, à tout âge.



Lancy, une ville dynamique et ambitieuse

La Ville de Lancy a pour objectif de garantir un bon équilibre entre la préservation des espaces verts et les besoins croissants en matière de logement et d'infrastructures sportives et culturelles. Ce bon équilibre caractérise bien notre ville et est le cœur même du développement durable, mais également son plus grand challenge.

Portrait

Le développement durable au service des autres

Sensibiliser les habitants, les entreprises et les services de l'administration au développement durable n'est pas une mince affaire. Chaque jour, la déléguée au développement durable gère et accompagne différents projets; la richesse de ceux-ci réside dans le fait qu'ils sont transversaux et interdisciplinaires, et qu'ils touchent plusieurs domaines en même temps. Ce travail nécessite une bonne organisation, une polyvalence et une excellente communication.

L'administration est également un acteur important du développement durable, qui agit en tant qu'exemple pour ses citoyens. Parmi les 10 thématiques, plusieurs peuvent être directement appliquées au sein de l'administration. La déléguée au développement durable rayonne au sein de l'administration, et se met à disposition des citoyen-ne-s et des employé-e-s pour aider, accompagner, structurer la mise en œuvre, en adéquation avec les enjeux du développement durable à Lancy.

Garantir un cadre de vie agréable

Dans ce contexte dynamique, le but de la Ville de Lancy est de pouvoir continuer à se développer durablement, dans le respect de son environnement, en partenariat avec les différents acteurs locaux et régionaux, afin de garantir à la population un cadre de vie agréable. Cette philosophie de travail s'inscrit également dans le contexte fédéral et cantonal, en respectant notamment les lignes directrices de la loi sur

l'action publique en vue d'un développement durable. De surcroît, sous l'impulsion du magistrat en charge du service, l'Unité du développement durable complète ses actions par des mesures concrètes visant à intégrer les personnes en situation de handicap. Cette thématique, partie intégrante du développement durable, est appelée "accessibilité universelle".

10 actions prioritaires pour un développement durable

En 2001, la Ville de Lancy se dotait déjà d'un Agenda 21 communal visant à répondre aux enjeux du développement durable. Sa mise en œuvre a débuté quelques années après: sur la base des recommandations tirées des ateliers du futur (ateliers participatifs organisés entre 2003 et 2007), celui-ci proposait entre autres des actions concrètes dans les domaines des déchets, de l'énergie, de la mobilité, et de nombreux projets ont été réalisés au cours des 10 dernières

années. Cependant, l'impact de ces projets sur le territoire n'a pas été évalué de manière régulière. Entre octobre 2014 et mars 2015, l'ensemble du Conseil administratif et des services communaux a procédé à un état des lieux des forces et faiblesses de la commune et plusieurs domaines d'action prioritaires ont été dégagés, comparés et coordonnés avec les recommandations émanant des ateliers du futur. Dix thématiques furent ainsi proposées afin d'engager les services dans une

démarche de développement durable effective – voir illustration en page 5.



Création d'un potager communal participatif dans le parc Navazza-Oltramaré



Dix thématiques prioritaires

LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUÉS À LANCY

Les 10 thématiques prioritaires

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- GESTION DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE
- MOBILITÉ
- POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES
- GESTION DES DÉCHETS
- NATURE ET PAYSAGE
- SENSIBILISATION ET ÉDUCATION
- ÉCONOMIE LOCALE
- COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
- CULTURE, SPORTS ET LOISIRS



Sensibilisation et éducation

Des campagnes d'information

Parmi les dix thématiques, la sensibilisation et l'information sont des éléments-clés du développement durable. Ainsi, des campagnes d'information sont organisées régulièrement, permettant de sensibiliser les citoyens-ne-s notamment à la gestion de l'énergie et des déchets.

L'Unité de développement durable organise également des campagnes conjointement avec d'autres acteurs, tels que les Services Industriels de Genève (SIG). Cela permet d'agir concrètement sur les économies d'énergies, à travers une sensibilisation "à la source" au sein même des logements. De plus, "les ambassadeurs" (personnes animant les présentations auprès des habitants) sont en majorité des jeunes Lancéen-ne-s; cela leur offre ainsi la possibilité d'acquérir une expérience enrichissante et valorisante pour la suite de leur parcours dans le monde professionnel.

Dans ce cadre et au cours des 5 dernières années, ce sont près de 2'000 foyers lancéens qui ont été visités par ces jeunes ambassadeurs. Ces campagnes de grande envergure permettent de toucher des milliers de citoyens qui bénéficient ainsi de précieux conseils pour réduire leur consommation, et de ce fait, leur facture d'énergie.

La sensibilisation passe égale-

ment par l'organisation d'activités ludiques. L'Unité de développement durable propose depuis 2015 la Fête de l'Abeille et du Terroir, au début de chaque automne dans le parc Navazza-Oltramare. Cette manifestation à caractère familial permet de sensibiliser les "visiteurs" aux enjeux de la consommation locale tout en présentant les acteurs de notre région, ainsi que leurs produits. Des animations et des activités sont proposées autour du thème de la nature et de la biodiversité (fabrication d'hôtels à insectes, rempotage de plantes produites dans les serres de la commune, etc.), du terroir (fabrication de pains, dégustation de jus de pomme au pressoir, etc.) et de la convivialité. Ce type de manifestation permet d'aborder le développement durable de manière ludique et de présenter aux visiteurs des solutions simples à sa mise en œuvre au quotidien.



Sensibilisation aux économies d'énergie – 2017



Produits locaux – fête de l'abeille – 2016



Fête de l'abeille – 2016

Photo: Journal Le Lancéen

Gestion de l'eau et de l'énergie

Label "Cité de l'Énergie"

Notre patrimoine administratif se compose d'un grand nombre de bâtiments (y compris des "grands consommateurs" telles que les écoles et les piscines), parcs, véhicules, qui impliquent une consommation importante d'énergie et d'eau, ainsi que des émissions polluantes.

Depuis 2004, la Ville de Lancy a obtenu à trois reprises la certification "Cité de l'Énergie", grâce à de multiples actions et mesures permettant d'agir sur ces consommations. Le Service de l'environnement, en collaboration

avec le Service des Travaux et de l'Urbanisme, a fixé des objectifs concrets et quantifiables, avec une échéance à court terme afin de garantir des résultats rapides. Parmi ceux-ci, la Ville de Lancy s'est par exemple engagée d'ici 2020 à:

- > Doubler la production d'énergie photovoltaïque (par rapport à celle réalisée en 2014)
- > Réduire de 15% la consommation d'eau liée à l'arrosage des espaces verts communaux (par rapport à 2014)
- > Rationaliser le parc de véhicules de l'administration



Lancy
european energy award

(mutualisation) et, lors de nouvelles acquisitions, choisir des modèles correspondant à la plus haute norme antipollution en vigueur et, dans la mesure du possible, des modèles hybrides ou électriques.

Le label "Cité de l'Énergie", largement répandu au sein des communes genevoises, permet ainsi à la Ville de Lancy de constamment se remettre en question, afin d'évoluer dans ses pratiques.

C'est au travers de celui-ci que l'administration a également mis en

place un plan de mobilité pour son personnel. Plusieurs mesures ont été instaurées, dans le but d'inciter les employé-e-s à envisager leurs déplacements quotidiens autrement. Le stationnement des voitures a donc été réglementé et tarifé, assurant par ce biais une équité de traitement parmi les collaborateurs. En contrepartie, les recettes ont permis de proposer des subventions pour la mobilité douce et les transports en commun.

Politique d'achats responsable

Qu'est-ce qu'un achat dit responsable?

L'administration publique est également consommatrice d'un grand nombre de biens et de services, au même titre que ses citoyens. Par conséquent, la Ville de Lancy est responsable de ses choix en matière d'acquisition, et se doit d'être attentive à l'impact de ses achats. Depuis 2015, plusieurs initiatives ont permis de montrer qu'il était possible d'appliquer des critères de développement durable lors de ce processus. Dans un premier temps, il est indispensable de s'interroger sur la nécessité de l'achat, afin que celui-ci réponde clairement à un besoin avéré. Si celui-ci semble justifié, il faudra ensuite l'évaluer sous plusieurs angles. Par exemple, si le besoin correspond à la nécessité d'imprimer, il faut envisager toutes les solutions existantes, qui peuvent être l'achat d'une imprimante, la location d'une imprimante, ou encore l'exécution du travail par une

entreprise externe.

Une fois le besoin avéré et la solution choisie, il faut ensuite envisager les différents critères qui consistent à évaluer, pour un produit ou un service, son prix, ses qualités particulières, ses impacts sur l'environnement (les matières premières, le lieu de fabrication et le coût du transport, etc.), ses impacts sur la société (ex: les conditions de travail, la parité hommes-femmes, etc.). Un achat ne pourra jamais remplir tous les critères, mais la responsabilité de l'administration est d'adapter ses choix en limitant son impact sur l'environnement, tout en respectant le budget alloué.



Sensibilisation aux économies d'énergie – avril 2017

Les achats responsables en pratique

Dans la réalité, le Service de l'environnement a choisi plusieurs cas d'étude, afin d'appliquer concrètement le processus d'achats.

Le premier cas a porté sur l'achat des petites fournitures de bureau, pour lesquelles chaque produit (par ex. les stylos, les gommes, les ciseaux, etc.) a été évalué afin de proposer aux employé-e-s de l'administration des alternatives plus écologiques. Dès le mois de septembre 2017, ces nouveaux produits seront accessibles au personnel via une plateforme internet.

Le deuxième cas concerne le textile professionnel et plus particulièrement, l'équipement du personnel du Service de l'environnement. Dans le cadre d'un renouvellement partiel de celui-ci, l'Unité de développement durable a contacté de nombreux fournisseurs dans le but d'établir des critères permettant de choisir des habits répondant aux besoins de sécurité, de

confort (pour le bien-être des collaboratrices et collaborateurs) et d'identité (couleurs de la Ville de Lancy). En plus de ces critères, les vêtements ont été évalués sous un angle environnemental (provenance et choix des matériaux, labels, etc.), sociétal (conditions de travail au cours de la chaîne de fabrication, etc.) et économique (rapport qualité-prix et service après-vente). Ce processus, pas toujours évident, a néanmoins permis de sélectionner des fournisseurs et des produits qui répondaient aux besoins énoncés par l'administration. Par exemple, le personnel de la voirie est actuellement équipé de t-shirts en coton biologique issu du commerce équitable, et dont le logo a été imprimé avec des encres écologiques, à des coûts similaires à un achat "ordinaire".



Le développement durable à la portée de tous!

Au travers de ces différents projets, on voit que le développement durable n'est pas seulement un "concept"; il est tout à fait à notre portée en tant que commune, mais aussi en tant qu'individus.

On constate que le développement durable améliore la qualité

des projets sans alourdir les processus de travail, si celui-ci est intégré dès leur démarrage. Il permet d'avoir une vision plus transversale des enjeux, tout en prenant en considération un maximum de thématiques, qu'elles soient économiques, environnementales ou

sociales. Il facilite également la création de collaborations et de partenariats enrichissants, qui bénéficient à la qualité des réalisations.

Finalement, le développement durable permet de questionner les projets en amont de leur réalisation, afin d'évaluer si certains éléments

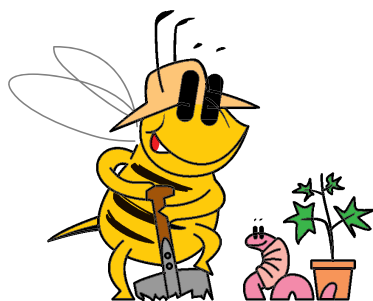
importants n'ont pas été oubliés. En résumé, le développement durable est également une méthode de travail, apportant une réelle valeur ajoutée à la coordination interservices.

Gestion des espaces verts sur la Ville de Lancy

La Section des espaces verts est composée de 36 jardiniers et aides-jardiniers. Ceux-ci sont répartis en 5 équipes permettant de couvrir tout le territoire lancéen: "Grand-Lancy" et "Petit-Lancy" sont les 2 plus grosses équipes, suivies de l'équipe "plantations" chargée, comme son nom l'indique, des plantations des fleurs dans les massifs et les bacs. Ensuite, on trouve également l'équipe de l'établissement horticole, qui en plus de produire toutes les plantes fleuries, entretient les parcs à proximité. Et, pour finir, sans mauvais jeux de mots, l'équipe chargée de l'entretien et de la gestion du cimetière. La Section porte également un intérêt particulier à la formation de jeunes et, dans ce cadre, elle forme des apprentis en horticulture option floriculture, et en horticulture option paysagisme.

Des espaces verts de qualité

L'entretien des espaces verts de la Ville de Lancy regroupe diverses missions de gestion, de rénovation, et de création d'espaces nouveaux, englobant les parcs, les promenades, le cimetière et les terrains de football. L'ensemble de ces travaux a pour but d'offrir aux Lancéens des espaces verts de qualité répondant aux enjeux d'accueil et d'appropriation des utilisateurs, de biodiversité, du respect de l'environnement et de la durabilité. La production de plantes fleuries s'inscrit également dans ses missions, complétées par la sensibilisation auprès des jeunes sur les thématiques de la nature et du respect.



Enjeux actuels

Afin de maintenir, voire augmenter les qualités du "patrimoine vert" de la Ville de Lancy, la Section des espaces verts travaille selon les objectifs suivants:

- > Développer un mode de gestion différencié pour rationaliser l'entretien des espaces verts en augmentation.
- > Maintenir et renouveler un patrimoine arboré riche et diversifié.

- > Gérer les espaces verts de manière responsable et durable en bannissant les produits chimiques dans la gestion des parcs.
- > Favoriser la "Nature en ville", en travaillant sur 3 axes que sont la biodiversité, le bien-être et la participation.
- > Former des jeunes professionnels afin de développer les compétences de demain.

Quelques chiffres

Le centre horticole de Lancy produit environ 50'000 plantes par an! La surface des parcs et espaces verts entretenus représente à peu près 400'000 m², ce qui fait plus de 40

hectares, sans compter les bacs, les bermes de routes et les chemins. Chaque année, 105 platanes sont taillés en tête de chats.

Les missions

La gestion des espaces existants



Plantations de massifs fleuris à l'avenue Eugène-Lance – mai 2017

C'est au quotidien que la Section entretient les espaces verts de la ville. Ces travaux se déclinent par la tonte des pelouses, la fauche des prairies, la taille des haies, le fleurissement des massifs et des bacs, mais aussi par l'entretien et la taille des arbres.

Chaque hiver, des travaux de

taille sont entrepris dans les arbres afin d'accompagner leur croissance dans un milieu malgré tout hostile. Dans certains cas, l'abattage de sujets morts présentant des risques ou atteignant un état de sénescence est nécessaire. Ces travaux d'abattage passent obligatoirement par une autorisation délivrée par le Canton suite à une analyse de la demande.

N'oublions pas dans cette liste l'entretien des terrains de football en gazon naturel, ainsi que la vaste surface du parc Navazza-Oltramare utilisée pour les grandes manifestations de la ville. Ces gazons, très sollicités, demandent des efforts considérables pour les conserver en parfait état. Grâce au travail

acharné des jardiniers, ces efforts sont récompensés par la satisfaction de voir jouer les sportifs et par les

résultats du Lancy FC, un des clubs suisses réunissant le plus important nombre d'adhérents.



Entretien des arbres – maintien du patrimoine arboré. Cour de l'église Notre-Dame des Grâces – 2016

La gestion différenciée

Cette gestion est pratiquée depuis plusieurs années dans l'ensemble des parcs lancéens. Son but est de distinguer les espaces nécessitant un entretien soutenu de ceux qui peuvent être laissés plus naturels.

Cela permet aux papillons et autres insectes, ainsi qu'aux fleurs indigènes, de reprendre leurs droits, malgré un environnement très urbain.

Un exemple: le parc de la Mairie où un verger fait face à une

zone de pique-nique. D'un côté, la tonte hebdomadaire permet aux utilisateurs d'investir le lieu et, de l'autre côté, la prairie fleurie au pied des arbres fruitiers constitue une sphère profitable aux abeilles pour passer de fleur en fleur. L'objectif de

certains aménagements est également de connecter des espaces verts entre eux offrant ainsi à la faune et à la flore des "autoroutes de biodiversité" en milieu urbain.

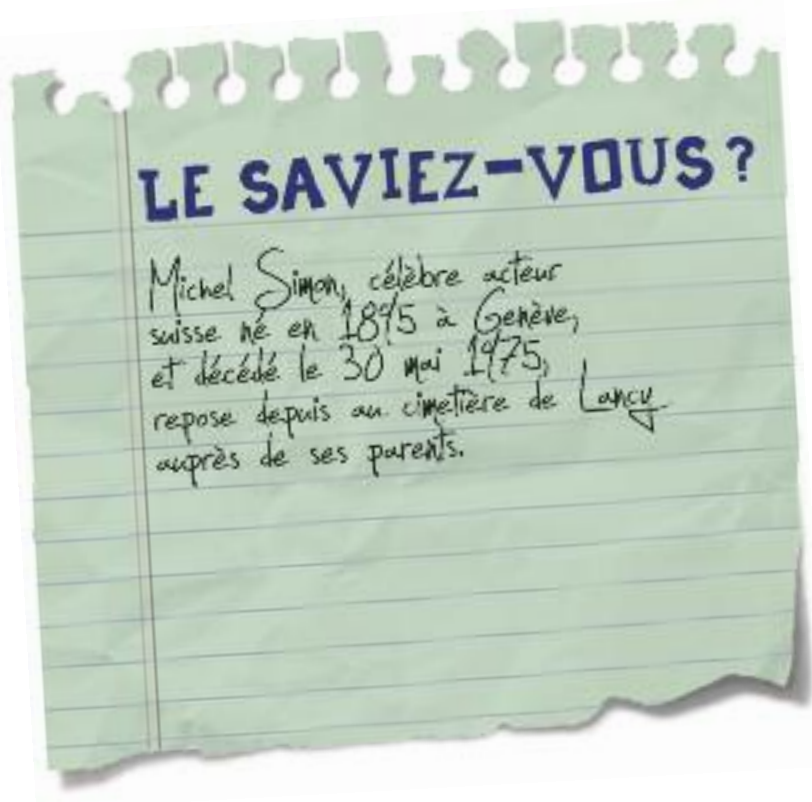
Les missions (suite)

La création de nouveaux espaces

Dans le quartier Palettes-Bachet, le nouvel **espace vert limitrophe à l'Espace-Palettes** sera le prolongement "extérieur" des activités du centre associatif avec une zone de jeu pour les enfants, des terrains de pétanque, ainsi que de grandes pelouses qui offriront de multiples possibilités de rencontres et de détente.

Au quartier de la Chapelle, le futur **parc Louis-Henri Maquelin** sera un lieu où les rencontres entre les générations seront favorisées.

Situé entre le Centre d'animations pour les retraités (CAD), le quartier de la Chapelle et la crèche "Couleurs du Monde", il offrira un "poumon vert" en transition entre les établissements d'accueil d'enfants et de seniors, au sein d'un nouveau quartier. Du mobilier tel que bancs et tables stimuleront les rencontres, tout en valorisant les zones propices à la biodiversité, comme le verger et les cordons forestiers.



La gestion du cimetière

Voici un lieu où la sensibilité et l'empathie des collaborateurs sont très importantes. Ils sont appelés à creuser les tombes et à accueillir les familles lors d'un décès, tout ceci dans le respect du lieu. C'est un espace vert particulier où les habitudes prennent place au gré des visites des familles à un proche décédé et où les gens apprennent à se connaître au fur et à mesure. Il

est à noter également la végétation qui y prend place et notamment des lichens rares qui se développent sur les pierres chauffées par le soleil. Le désherbage, la taille des haies et l'arrosage viennent ponctuer le quotidien des fossoyeurs. Le cimetière a été réaménagé en 2015, afin de permettre un accès facilité aux visiteurs tout en maintenant les qualités de ce lieu.



Cimetière de Lancy - 2017



La rénovation d'espaces

Depuis 2012 et suite à la rénovation des bâtiments scolaires **des écoles de la Caroline, du Bachet, des Morgines ou encore des Palettes**, le Service de l'environnement a mis en œuvre le réaménagement des préaux et des espaces plantés. Dans ce cadre, la majorité des revêtements, des jeux et des équipements, ont été revus dans le but de remettre à disposition des espaces agréables, sécurisés et adaptés aux enfants et aux enseignants. Plus spécifiquement, la végétation sénescence a été remplacée par des plantes qui supportent mieux les conditions de chaleur et de sécheresse en été, afin de rationaliser les apports en eau à moyen et long terme. L'ensemble des plantes piquantes (très à la mode dans les années 60-70) a été remplacée par une végétation adaptée. Afin que les enfants s'approprient et respectent au mieux lesdits espaces, la Section des espaces verts a fait participer les écoliers et les professeurs à la plantation des végétaux. Gageons que toutes ces plantations seront respectées pour offrir un beau cadre d'étude aux enfants.

Le **parc Louis-Bertrand** est lui aussi en train de faire peau neuve. Ce réaménagement a été organisé sur le principe de la participation active des acteurs, partenaires voisins ou encore utilisateurs de ce lieu. L'étude du parc a débuté grâce à l'interpellation au Conseil municipal d'un jeune Lancelien demandant un lieu sécurisé pour la pratique du skateboard, patin à roulettes, BMX et autres sports roulants en plein essor. En sus de cette infrastructure sportive, l'intégration des collaborateurs de Clair-Bois, les utilisateurs des terrains de basket, de pétanque ou encore de ping-pong, le corps enseignant de l'école du Petit-Lancy, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), ainsi que de nombreux habitants et autres services communaux ont participé au développement de ce projet de réaménagement visant à une appropriation par divers utilisateurs de tout âge. Enfin, il est à relever que l'ancien point d'eau deviendra un bel étang à forte valeur en matière de biodiversité, respectant les normes de sécurité tout en offrant aux visiteurs une perméabilité pour l'observation.

La production de plantes de fleurissement

Au sein de l'établissement horticole, situé dans le parc Chuit, sont produites toutes les plantes utilisées pour le fleurissement des massifs et des bacs de la ville. On y cultive aussi des plantes pour "la fleur coupée" que l'on retrouve régulièrement et de manière discrète dans les bouquets et autres arrangements floraux qui garnissent les tables lors des manifestations communales.



Établissement horticole - 2017

Sensibilisation

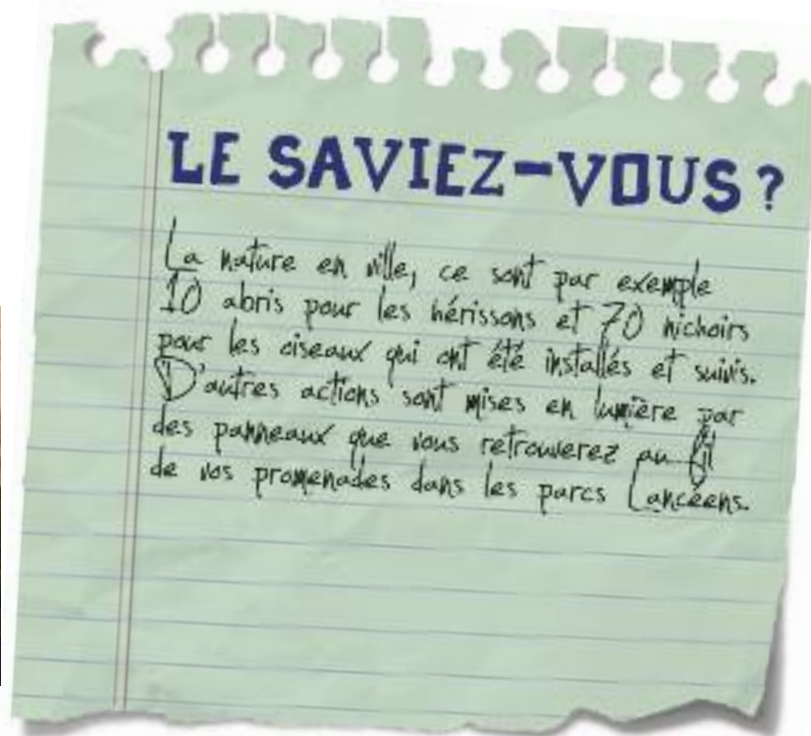
Plantations dans les écoles

Chaque occasion est saisie par la Section des espaces verts pour sensibiliser les enfants au jardinage, ce qu'ils font avec grand plaisir. Ce fut par exemple le cas lors de la rénovation à l'école des Palettes, lors de laquelle des moments privilégiés ont été initiés entre professionnels et jardiniers en herbe. Cela a permis aux enfants de mettre les mains dans la terre et surtout de prendre conscience du travail des jardiniers de la Ville. L'espoir reste grand d'arriver à toucher la sensibilité des plus jeunes pour que les



Plantations à l'école des Palettes – février 2017

plantations ne soient pas piétinées ou cassées lors de jeux. Et c'est en comptant sur l'aide des enseignants, des parents et des voisins pour rappeler la bonne attitude que nous parviendrons à ce résultat.



Le potager Navazza-Oltramare et son rucher-école

En 2015, dans le but d'offrir un "préau naturel et ludique" aux Lançéens, le magistrat a mis en place un jardin collectif. Quel endroit plus approprié que le potager communal pour accueillir des classes d'enfants pour comprendre comment pousse une carotte, quelle est l'odeur de la mélisse, comment sont semées les fleurs ou à quoi ressemble une scorsonère? Les jardiniers y font un travail remarquable d'encadrement et de sensibilisation des enfants dans un écrin protégé. Mais c'est également tout le travail culturel qui est accompli en dehors de l'accueil des classes: le choix des espèces, la diversification d'une saison à l'autre sont des éléments

parmi d'autres pris très au sérieux, dans un jardin organisé selon le principe de la permaculture. Enfin, à l'initiative de l'Unité du développement durable, les légumes récoltés une fois par semaine sont livrés à l'épicerie solidaire de Lancy.

Le potager communal est la centralité de ce dispositif de "nature en ville". Il est accompagné par un verger, un hôtel à insectes, différents types de compost, dont un lombri-composteur et des moutons qui pâturent sur les pentes. Tout ceci sert de support pédagogique pour les écoles notamment, mais également pour d'autres types de visiteurs. Bientôt, un rucher-école verra le jour; il proposera un lieu

d'observation privilégié et fantastique pour les enfants permettant de découvrir le travail de l'apiculteur en toute sécurité. Projet à suivre...



Hôtel à insectes au potager communal - 2017



Le pré aux moutons au parc Navazza-Oltramare - 2016



Le potager communal au parc Navazza-Oltramare - 2017

Lancy continue de s'agrandir

La population augmente et pour conserver une grande qualité de vie, des parcs, des promenades et des squares doivent être conservés, planifiés ou réaménagés. En lien avec ces espaces, les enjeux seront importants et motivants. L'entretien différencié sera renforcé et c'est ainsi que "la nature en ville" prendra une place plus importante, ce qui est un atout majeur dans le cycle naturel dont chaque être vivant fait partie. La Section des espaces verts défend également le maintien d'un patrimoine arboré de qualité, véritable poumon vert dans la ville, en lançant une campagne de plantation annuelle, permettant de garantir aux générations futures de grands arbres à l'image de la végétation dont la nôtre profite.

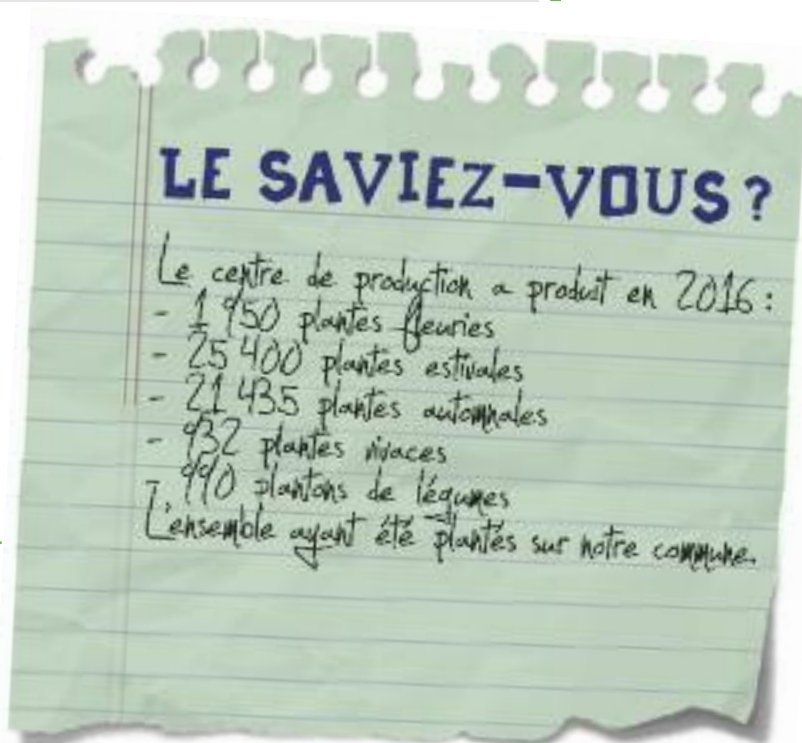
Ce que nous faisons aussi...

Pour l'entretien des terrains de football en gazon synthétique, on serait tenté de croire qu'il n'y a rien besoin de faire! C'est une fausse idée, même si effectivement il n'y a pas de tonte. Par exemple, plusieurs fois par semaine, il faut nettoyer les petites feuilles mortes, afin que celles-ci ne se transforment pas en matière organique dans les brins de gazon. C'est aussi une récolte de

déchets laissés joyeusement sur le terrain par des sportifs et des supporters sous le coup de l'émotion. Une fois par année, une grosse machine passe nettoyer en profondeur le terrain pour le maintenir souple et praticable. Il faut également le regarnir régulièrement en granulés de liège, sans oublier de contrôler les filets et les poteaux de corner.



Stade de Florimont - 2017



Portrait

Cultivons notre passion!

La passion des jardiniers à Lancy est à la hauteur des espaces verts, véritable patrimoine naturel mis à disposition par de grandes familles et politiciens visionnaires, sensibles à la nature. Citons en particulier Monsieur Henry Rosselet, Conseiller administratif de Lancy pendant 32 ans, qui a œuvré ardemment à l'acquisition de parcs d'exception offrant aux habitants une "ville-jardin".

Être jardinier au sein de la Ville de Lancy ne consiste pas seulement à tondre, arroser, planter, élaguer ou tailler les différents arbres et plantes présents sur le territoire communal. Mettre en lumière notre métier, c'est cultiver sa passion, stimuler sa créativité en mettant harmonieusement ses compétences au

service de la collectivité et du développement durable.

Se sentir heureux et responsable au cours de ses missions quotidiennes, c'est faire le choix de la biodiversité et se sensibiliser régulièrement aux différents enjeux écologiques nécessaires à la sauvegarde de notre environnement. C'est aussi participer "à notre échelle" à la préservation de la planète. Partager sa passion et ses nombreuses connaissances auprès des jeunes apprentis, des écoliers lancéens ou de simples passionnés de tout âge, permet de transmettre un message fort auprès des générations futures.

Être jardinier au sein de la Ville de Lancy, c'est surprendre et ravir l'œil du promeneur, proposer au gré des saisons, ces petites "surprises" et des moments de contemplation dont nous avons tant besoin.

Production sous label "BIO"

Depuis cette année, l'enjeu de production est important puisque l'établissement horticole a reçu le label BIO-reconversion de BIO-Suisse. Les modes de cultures des plantes se voient donc modifiés: la production est maintenant basée sur le principe de «prévenir plutôt que guérir». La difficulté s'agrandit quand la météo est capricieuse, accélérant de fait les attaques parasites ou fongiques. Seuls les engrais respectueux de l'environnement sont autorisés; la lutte contre les ravageurs et les maladies doit également respecter ces mêmes critères. Auparavant, lorsqu'une maladie s'abattait sur une culture, le problème était résolu en un traitement. Depuis la

mise en pratique de la culture 100% BIO, la marge de manœuvre est très mince, et ce sont toutes les connaissances et le savoir-faire des jardiniers qui entrent en jeu en cas de maladie. De plus grâce à cette reconversion, la santé des collaborateurs, un élément primordial, est préservée du fait de la suppression des émissions de produits nocifs dans leur quotidien professionnel.

Dans cette démarche, la traçabilité des plantes et de tous les produits doit pouvoir être garantie. Ce sont 1 à 2 contrôles par année qui sont effectués par un organisme indépendant qui permettent de justifier le label, et ce sera en janvier 2019 que l'établissement pourra

enfin s'enorgueillir du label BIO "Le Bourgeon". En effet, il faut compter 2 ans de reconversion pour cela.

La volonté d'obtenir le label BIO sur tous les espaces verts est grande. Toutefois, la gestion des espaces sportifs à l'image des terrains de football est encore très problématique. Les connaissances actuelles ne permettent pas de respecter les critères de BIO-Suisse pour la simple et bonne raison que l'utilisation de ces terrains est si intense qu'ils nécessitent des apports d'engrais chimiques à réaction très rapide. Pour lutter contre les plantes adventives (très souvent mal désignées sous le nom de "mauvaises herbes"), il suffisait

auparavant de faire une application globale sur tout le terrain avec un herbicide sélectif. En l'état, la Section travaille activement afin de limiter au maximum toutes applications de produits ou engrais chimiques sur les terrains, tout en maintenant une qualité reconnue des terrains de football de Lancy. Hormis ce cas spécifique (pour lequel la Section recherche encore des alternatives), plus aucun désherbant, traitement chimique ou engrais minéral n'est appliqué sur l'ensemble des parcs et promenades de la Ville de Lancy!

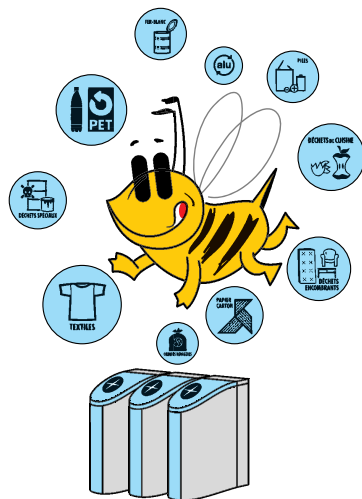


Gestion des déchets sur la Ville de Lancy

La gestion des déchets est un défi croissant qui devient de plus en plus ardu face à la densification de notre territoire et à l'augmentation constante de notre population. Les objectifs du canton de Genève sont très clairs et l'ensemble des communes genevoises doit obtenir d'ici la fin de l'année 2017 un taux de recyclage de 50% si nous souhaitons éviter l'introduction de la taxe au sac. Bien au-delà de ces objectifs cantonaux, la Ville de Lancy s'est fixé un défi plus pertinent qui consiste à atteindre d'ici 4 ans un poids moyen de 180 kg par habitant pour les déchets urbains ménagers incinérables (ce poids moyen était de 360 kg par habitant dans les années 2000). Cet objectif chiffré est le seul qui permet de déterminer de façon impartiale "l'effort au tri" des habitants et, de ce fait, la bonne santé d'une commune en matière de gestion des déchets.

Objectifs ambitieux

- > Diminuer la quantité de nos déchets incinérables (en améliorant la collecte de nos déchets organiques)
- > Augmenter notre taux de tri et de recyclage
- > Éliminer les déchets en respectant l'environnement
- > La Ville de Lancy compte bien atteindre ces objectifs en appliquant une politique de gestion des déchets ambitieuse et proactive basée sur la sensibilisation, la rationalisation des collectes voire et la mise en œuvre de mesures limitant l'impact sur l'environnement.

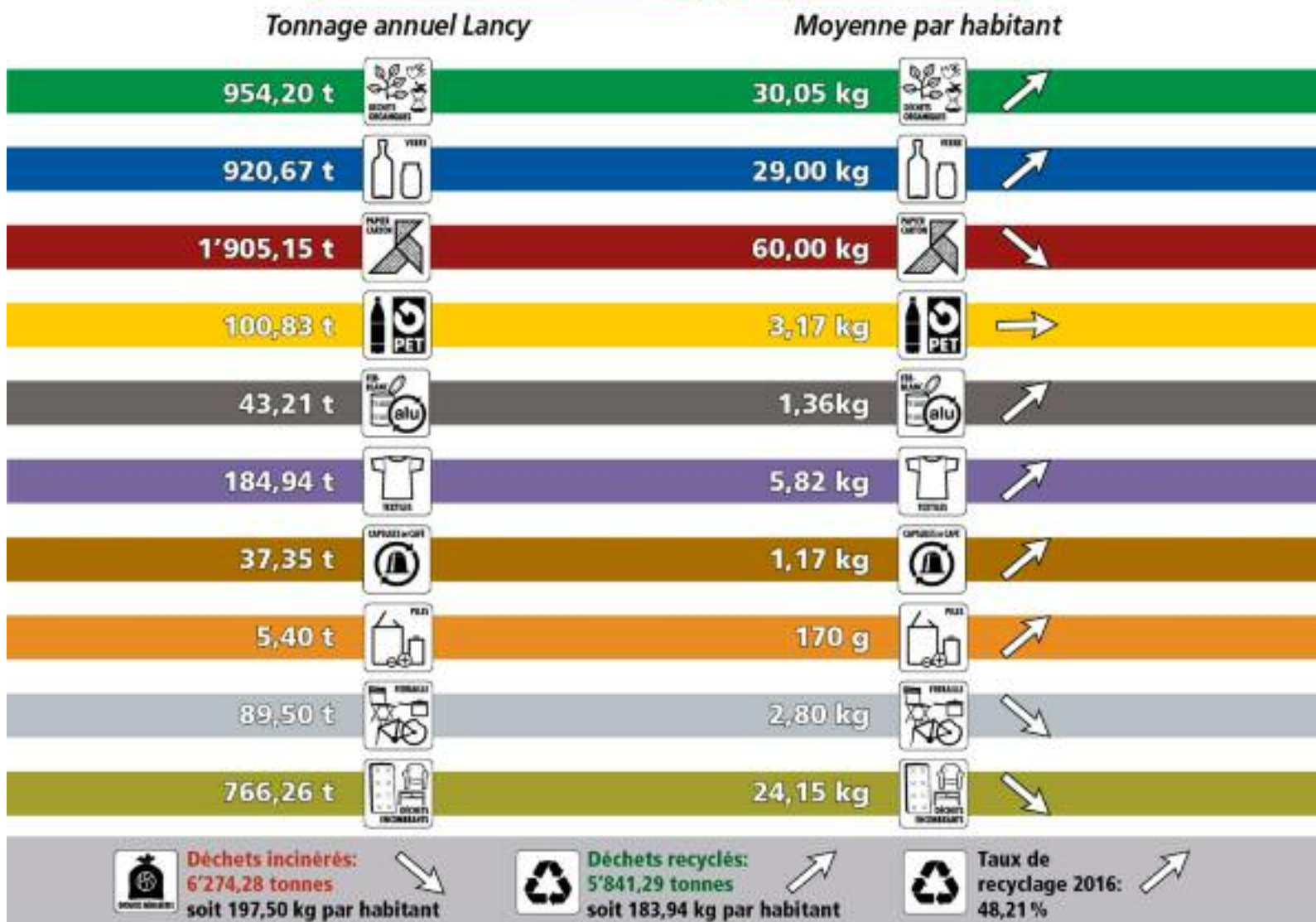


Quelques chiffres clés

- > Le taux de récupération 2016 pour la Ville de Lancy est de 48,21% en tenant compte de l'ensemble des déchets collectés et traités.
- > Malgré l'augmentation de la population, le tonnage des déchets urbains incinérables continue de baisser au profit notamment des déchets organiques de cuisine qui augmentent de façon très significative.
- > Avec en moyenne 197,5 kg par habitant de déchets urbains ménagers incinérables (hors encombrants), la Ville de Lancy se place parmi les meilleurs élèves du canton.



Votre effort de recyclage en 2016



Rien ne se perd, tout se transforme!

La collecte des déchets

Le porte-à-porte: un mode de collecte appelé à disparaître

Une grande partie du territoire lancéen est encore desservi toutes les semaines par deux camions-voiries qui collectent les déchets communaux selon les dates figurant sur le calendrier des levées-voiries communal. Les problématiques liées à ce mode de collecte sont néanmoins nombreuses, telles que la densité de la circulation sur les axes routiers, l'augmentation des

chantiers de rénovation de chaussées rendant la circulation des poids lourds très difficile, sans parler des ruelles très étroites de certains quartiers. Ainsi, il est à relever que 5% du territoire lancéen est composé de chemins très exigus (zone villas) desservis par de petits camions-voiries mieux adaptés pour circuler sur ces axes sensibles.

Demain, encore plus d'éco-points!

Afin d'atteindre les objectifs en lien avec la gestion des déchets, la Ville de Lancy s'efforce donc d'aménager le territoire communal avec des points de récupération centralisés offrant de très nombreux avantages sanitaires, logistiques et environnementaux. La volonté de la Section est de quadriller l'ensemble du territoire communal avec des éco-points enterrés ludiques et fonctionnels. Dans ce cadre, la Ville de Lancy a établi une directive imposant désormais aux nouvelles constructions d'implanter systématiquement un éco-point enterré en lieu et place des anciens locaux poubelles. Enfin et ceci dans l'ensemble

des nouvelles études d'aménagement de quartier, la Section gestion et logistique des déchets collabore avec les urbanistes, afin de réserver des espaces adaptés à "l'accueil" d'éco-points visant à préserver la tranquillité publique. Les objectifs sont aussi de favoriser leurs accès pour la mobilité douce et d'intégrer le geste de tri aux activités du quotidien comme les courses, les balades, les chemins menant les enfants aux écoles ou sur les axes qui rejoignent les transports publics.

Bientôt 500 bennes enterrées

La Ville de Lancy compte aujourd'hui 54 éco-points communaux et privés, soit 334 bennes enterrées. Ce nombre de points de récupération est en constante évolution, il augmente de façon progressive en raison du fort développement urbain et de différents projets menés dans le cadre de la réhabilitation de certains quartiers vieillissants. D'ici 2020, la commune disposera d'environ 100 bennes enterrées supplémentaires réparties sur l'ensemble du territoire, et en parallèle, les collectes des déchets en "porte-à-porte" seront définitivement supprimées. Seules, les collectes réservées aux déchets de jardins et aux objets encombrants seront alors encore effectuées à l'aide d'un camion-voirie adapté. Ces éco-points enterrés offrent de gros avantages et se multiplient aujourd'hui sur le terri-

toire communal pour les raisons suivantes:

- > Ils améliorent la qualité du tri des déchets à la source
- > Ils améliorent le taux de recyclage
- > Ils offrent un usage facilité à l'ensemble des utilisateurs, y compris les personnes en situation de handicap.
- > Ils sécurisent davantage les collectes
- > Ils diminuent les nuisances sonores provoquées par les camions-voiries traditionnels
- > Ils permettent de réduire de façon importante les flux routiers
- > Ils suppriment les problèmes sanitaires inhérents aux locaux poubelles des immeubles
- > Ils permettent d'intégrer de gros quartiers autour d'un ou de plusieurs points de collectes centralisés.



Ecopoint avec une benne pour déchets organiques

LE SAVIEZ-VOUS ?

A ce jour, les éco-points enterrés lancéens absorbent :

- 35 % des ordures ménagères
- 45 % du papier
- 78 % du verre
- 98 % de l'ALU
- 100 % du VCI

Tous les éco-points ont été équipés d'une benne verte - réservée exclusivement aux déchets organiques.

Levées des commerces et industries

La Ville de Lancy applique depuis plus de 15 ans le principe du "pollueur-payeur" pour toutes les entreprises dont les déchets sont quantifiables; ces dernières sont ainsi sous contrat avec la Ville de Lancy ou avec l'un des prestataires privé conventionné. Pour permettre d'appliquer de façon complètement équitable ce principe, les micro-entreprises dont les déchets ne sont

pas quantifiables sont depuis cette année également facturés selon la nouvelle directive cantonale.

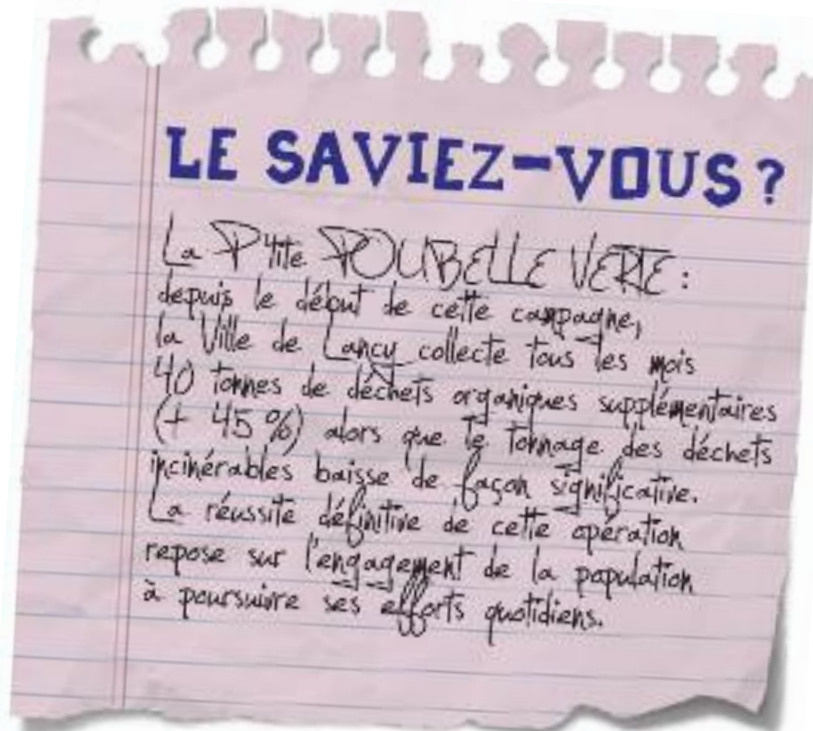
Les grandes campagnes en cours

Collecte des déchets organiques

Nous ne rappellerons jamais assez que les déchets de cuisine représentent toujours 1/3 du contenu de la poubelle ménagère et qu'il est impératif de tout mettre en œuvre pour améliorer la collecte de ces résidus. À cet effet, la Ville de Lancy a distribué plus de 15'000 "p'tites poubelles vertes" à sa population et a modernisé ses installations de tri en les équipant notamment de bennes spécifiques réservées à cet effet.



Les personnes n'ayant pas encore reçu leur "P'TITE POUBELLE VERTE" peuvent s'adresser à la Mairie afin de connaître les modalités de retrait.



Allô triporteur!

À l'initiative du magistrat en charge de l'environnement et du développement durable et afin d'offrir une réponse aux personnes âgées, isolées, malades ou à mobilité réduite, un vélo-remorque-voirier électrique a été mis au service des

Lancéens fragilisés pour déposer leurs déchets ménagers dans les éco-points communaux. Toute personne souhaitant bénéficier de ce service est invitée à contacter le secrétariat de Contact Emploi Jeunes au 022 706 16 60.



Ce que nous faisons aussi...

Gestion des incivilités

La Section de gestion et logistique des déchets surveille et contrôle au quotidien les différentes infrastructures communales, afin de lutter au mieux contre les incivilités urbaines (par exemple les dépôts sauvages) et les pollutions visuelles (par exemple, les tags). L'agent environnemental, appuyé par la police municipale, sensibilise, avertit ou sanctionne les contrevenants qui ne respectent pas le règlement communal ou qui détériorent les infra-

structures de la Ville de Lancy. Cette action de proximité est primordiale et s'effectue la plupart du temps de façon ludique et constructive.



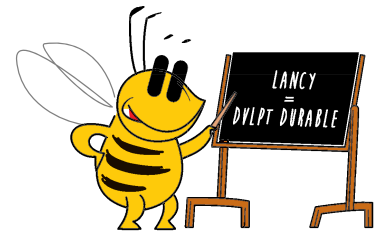
La sensibilisation

Les enfants, ambassadeurs d'un développement durable

Le Service de l'environnement de la Ville de Lancy s'est engagé à communiquer régulièrement avec sa population pour inciter au tri des déchets - journal "Le Lancéen", Lancy TV, animations de stands, etc. La Ville de Lancy est également convaincue, et cela depuis longtemps, de l'importance de la sensi-

bilisation auprès des enfants qui sont les acteurs environnementaux de demain. Les projets développés dans les écoles permettent aux enfants de mieux comprendre les enjeux de développement durable, et plus particulièrement l'importance de préserver l'environnement naturel. Ils deviennent aussi

par ce biais de formidables ambassadeurs auprès de leurs parents ou de leur entourage. Certaines actions de sensibilisation sur la gestion des déchets ont été pérennisées et entrent désormais dans le fonctionnement interne et régulier des écoles.



Exemples d'actions menées dans les écoles



Un sac à goûter écologique pour les tout-petits avec un message santé et un message sur la thématique des déchets.



La mise en place de projets pédagogiques forts comme l'arbre à papier de l'école du Petit-Lancy. Distinction cantonale du développement durable 2015: "l'art pour sensibiliser au tri des déchets".



Un chariot de tri et une brigade de tri dans chaque école. Distinction cantonale du développement durable 2013 pour "ses actions pérennes de sensibilisation au tri des déchets dans les écoles".



L'illustration régulière de notre calendrier-voirie communal par les enfants.



Des exercices et des démonstrations ludiques avec un chien éduqué trieur de déchets.



Des démonstrations auprès des jeunes écoliers sur le fonctionnement des différents engins-voirie utilisés pour le transport et la collecte des déchets.

Portrait

Connaissez-vous la vraie vie d'un équipage voirie?

Faire partie d'un équipage voirie au service d'une ville aussi importante que Lancy peut se transformer en un véritable chemin de croix. Quelles que soient les conditions météorologiques ou les difficiles lendemains de fêtes, il faudra, dès le petit matin, collecter sans faillir les 40 tonnes de déchets journaliers produites par notre collectivité. Dans le cadre de cette activité, les équipages devront dès lors faire preuve d'une grande vigilance et d'une grande attention pour "slalomer" entre les voitures

mal garées, éviter les deux-roues pressés, libérer au plus vite les grands axes routiers ou encore ne pas circuler devant les écoles aux heures de rentrée ou de sortie des classes.

Ils devront enfin, lors d'une laborieuse tournée mensuelle, collecter plus de 70 tonnes d'objets encombrants en tous genres disséminés de façon très hétéroclite sur l'ensemble du territoire. Ces déchets spécifiques, régulièrement infestés de punaises de lit, imposent ainsi aux équipages à

prendre d'importantes précautions sanitaires et à faire preuve d'une grande mansuétude.

Combien de fois les "voireux" (surnom datant du Moyen Âge) n'ont-ils pas entendu que «le camion passait trop tôt, que le camion passait trop tard, que le camion roulait trop vite, que le camion n'avancait pas»? Et pourtant, ces derniers garderont constamment le sourire et continueront, en bons samaritains des déchets, leur mission de salubrité publique permettant à la

commune de ne pas se transformer en une véritable décharge.

Messieurs, nous savons que l'exigence de votre métier ne vous donne guère le droit à une petite pause durant les fêtes de fin d'année et nous saluons donc votre engagement sans faille à nos côtés. Veuillez ainsi recevoir toute notre reconnaissance; votre activité, aussi ingrate soit-elle, demeure indispensable et mérite d'être appréciée à sa juste et vraie valeur.

Lancy poursuit ses efforts et a besoin de vous!

La Ville de Lancy s'efforce d'être la plus proactive et dynamique possible dans le cadre de la gestion de ses déchets et met tout en œuvre pour améliorer ses performances techniques, sociales et environnementales. L'amélioration continue du tri des déchets reste une priorité qui permettra à la Ville de Lancy de réduire ses dépenses financières tout en améliorant le bien-être du citoyen lancéen.

Des véhicules respectueux de l'environnement

La Ville de Lancy souhaite optimiser et améliorer au mieux ses performances environnementales en matière de collecte de déchets. L'accent est donc mis sur l'utilisation de véhicules innovants, propres et silencieux. Ces nouveaux véhicules qui font appel aux dernières technologies de pointe, tels que des camions hybrides ou encore électriques, sont déjà opérationnels sur le territoire communal. Les avantages sont nombreux:

- > Silence d'intervention
- > Économies de carburant
- > Réductions des émissions polluantes

> Amélioration des conditions de travail des employés
Ces nouveaux véhicules marquent un tournant écologique radical dans la gestion et la collecte des déchets. Les dernières analyses reçues démontrent que l'ensemble des véhicules voirie propres et écologiques mis à la disposition de la commune par les différents prestataires voirie permettront de réduire de plus de 180 tonnes les émissions de CO₂ de la Ville de Lancy sur 5 ans. Par ailleurs, le fait de ne pas incinérer les déchets recyclables en optimisant au mieux le traitement de ces derniers permet également

chaque année de réduire de façon très importante ces émissions.

À noter que pour des raisons politiques, logistiques et de réduction des coûts de fonctionnement, la Ville de Lancy a externalisé la collecte de ses principaux déchets en mandatant à cet effet plusieurs partenaires-voirie privés; ceux-ci travaillent en lien étroit avec le Service de l'environnement et la Section gestion et logistique des déchets. Grâce à ces partenariats, notre commune bénéficie au quotidien d'un grand savoir-faire et d'un matériel de collecte équipé des dernières innovations technologiques.

Ces collaborations actives sont très fructueuses et permettent à la Ville de Lancy de se donner les moyens de ses ambitions.



Véhicules écologiques des partenaires-voirie privés

La section de maintenance et logistique de la Ville de Lancy

Cette Section est le véritable "couteau suisse" du Service de l'environnement. Ses missions sont multiples et très diversifiées; elles se résument ainsi:

- > Entretien du réseau routier comprenant le nettoyage et le balayage.
- > Entretien du domaine public et privé communal soit par exemple, les trottoirs, les pistes cyclables et autres espaces à vocation publique.
- > Gestion et entretien de l'éclairage.
- > Gestion et entretien du mobilier urbain tel que, les bancs, les poubelles et tout type de mobilier installé dans les espaces publics.
- > Gestion et entretien du parc de véhicules, machines et engins communaux. Tout l'équipement est concerné, des plus petits éléments à l'image de l'outillage, aux tondeuses des jardiniers, jusqu'à l'ensemble des véhicules communaux.
- > Mise à disposition, installation et repli de matériel pour les manifestations communales, associatives et privées. À relever que la fête des écoles représente le plus grand déploiement logistique communal accueillant près de 4'000 personnes par soir.

Un service public de qualité

La qualité de la prestation aux citoyens est le principal défi que la Section maintenance et logistique veut relever. L'objectif est de répondre au mieux et de manière rationnelle aux multiples attentes, sollicitations et besoins des Lancéens. L'aménagement et l'entretien des espaces publics doivent offrir à chaque citoyen un environnement adapté, agréable et propre.

Quelques chiffres

Voici un aperçu du mobilier urbain de la Ville de Lancy:

- > 690 poubelles
- > 97 distributeurs "caninettes"
- > 155 cendriers
- > 310 bancs
- > 27 infrastructures de pique-nique

À noter que le réseau routier communal représente environ:

- > 42 km de chaussée-route
- > 4 km de chemins, promenades, sentiers
- > 43 km de trottoirs
- > 27 places de jeu
- > 35'000m² de préaux d'écoles

Les défis de demain

Accompagner les concepteurs d'espaces publics

Un aménagement pérenne est un aménagement entretenu! Afin d'offrir des espaces publics propres, il est impératif d'accompagner les "aménagistes", afin de garantir la mise en place de matériaux ou mobiliers "faciles d'entretien", tout en étant soucieux de mettre en œuvre des aménagements singuliers et répondant à des enjeux de développement durable. Ceci a l'air simple, mais c'est bien toute la problématique du

renouvellement urbain. Par exemple, lorsque les concepteurs souhaitent aménager des chemins bucoliques et perméables, la Section maintenance s'interroge sur les modalités d'intervention rapide en cas de chutes de neige sur des revêtements gravillonneux... L'exigence en relation avec la propreté est haute et impose d'utiliser des matériaux permettant l'intervention de véhicules efficaces, tels que les balayeuses par exemple.

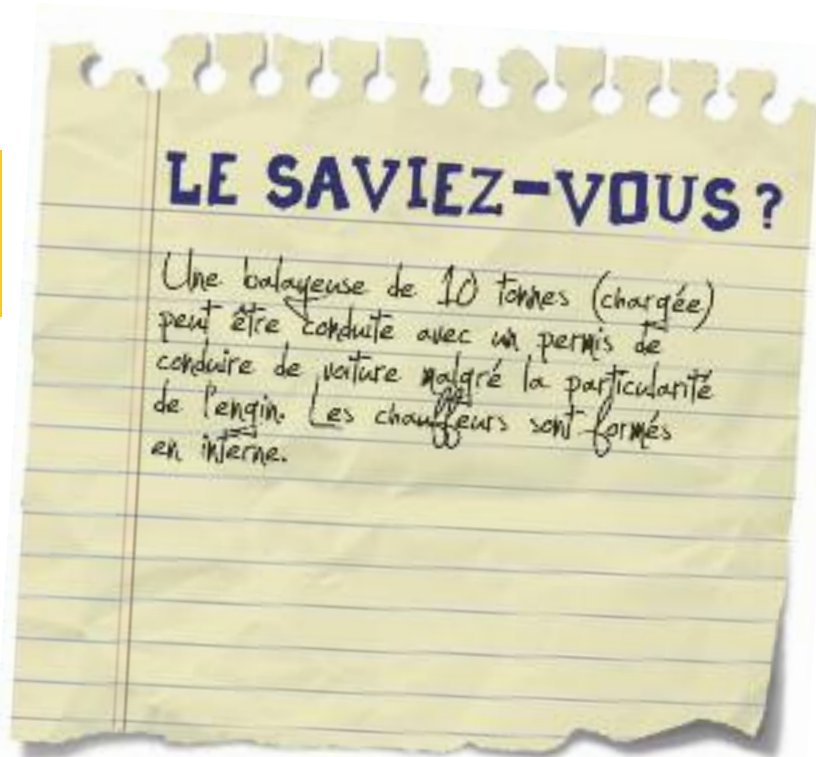
Savoir s'adapter

Les changements des jours d'école, les manifestations de grande importance, les nuits givrantes ou encore les embouteillages imposent une modification des horaires d'intervention afin de limiter l'impact desdits travaux. En effet, la Section a dû s'adapter à l'intégration du mercredi matin scolaire afin de ne pas

"déranger" les études. A titre d'exemple, les travaux s'effectuent dès 5 heures le matin dans les préaux des écoles lancéennes. Par ailleurs, l'arrivée d'une gare et d'une halte d'importance régionale du "Léman express" va influencer et modifier les modes de travail conventionnel.

Limiter l'impact sur l'environnement

Les véhicules de nettoyage des voiries créent des nuisances sonores tout en libérant du CO₂ à l'image d'un camion. Dans ce cadre, les parcours d'entretien sont évalués au quotidien afin de ne pas nettoyer des routes propres. Par ailleurs, les passages de nettoyage avec des véhicules projetant de l'eau ne sont plus utilisés au quotidien, mais uniquement lors d'un entretien spécifique. Enfin, les nouveaux investissements de balayeuses s'orientent vers des motorisations respectueuses de l'environnement tout en augmentant la tranquillité publique.



Le service public

Des équipes polyvalentes

Les équipes de la Section maintenance s'attèlent à répondre au mieux aux attentes des citoyens de Lancy. Ces ouvriers polyvalents répondent à de multiples tâches liées tant à la propreté de nos rues, à la sécurité de nos infrastructures

qu'au montage et au démontage de l'ensemble des manifestations communales, imposant une réactivité à la hauteur de la diversité des missions. Dans ce cadre, les compétences et l'expérience de chacun sont mises à contribution offrant

une pluralité de métiers à la Ville de Lancy.

En sus des tâches quotidiennes, le chef de section organise, planifie et coordonne pour le Service de l'environnement les interventions de viabilité hivernale. dans le but

d'offrir aux utilisateurs, dans la mesure du possible, des voiries praticables dans les meilleurs délais.



Fête du 1^{er} Août 2017



Chemin des Pontets – hiver 1985

Photo: M. Bourqui – Archives de la Ville de Lancy

Portrait

Depuis plusieurs années maintenant, les commandes de matériel de fêtes s'enchaînent de façon continue demandant à notre personnel une grande souplesse d'intervention. Quelle que soit la météo, bancs, tables, pupitres, estrades et chapiteaux doivent se livrer, se monter et se démonter. Quels que soient les problèmes rencontrés, les exigences de l'organisateur ou la succession des manifestations, une solution sera trouvée et le planning irrémédiablement respecté. Livrer le

matériel commandé, réaliser le montage des différents stands demandés reste pour nos collaborateurs un beau challenge qu'ils relèveront systématiquement avec bienveillance. Sans eux, pas de fête des écoles, pas de fête du 1^{er} Août, pas de fête des voisins. Force est de constater que leurs actions journalières permettent aux Lancéens de se détendre et de passer des moments festifs entre amis.



Fête de l'Abeille – 2016

Un service de proximité très varié

La perception de propreté varie d'un individu à l'autre et l'impact des tâches accomplies n'est pas forcément perçu de manière identique par chacun. L'objectif de la Section maintenance est de répondre à l'intérêt général d'abord, tout en gérant les priorités. Il faut savoir optimiser le temps pour répondre à un maximum de sollicitations parfois très hétéroclites qui requiert une grande polyvalence et un sens de l'écoute.

Les contacts avec les Lancéens sont importants et, il faut le relever, sont en majorité très constructifs. Il

faut savoir entendre et comprendre les demandes, puis chercher les solutions pour y répondre dans des délais raisonnables. La sensibilisation au sujet des incivilités se fait aussi au travers de ces contacts directs avec les citoyens de tout âge, permettant de répondre au mieux aux attentes de chacun en maintenant de ce fait une propreté "reconnue" de nos espaces publics.

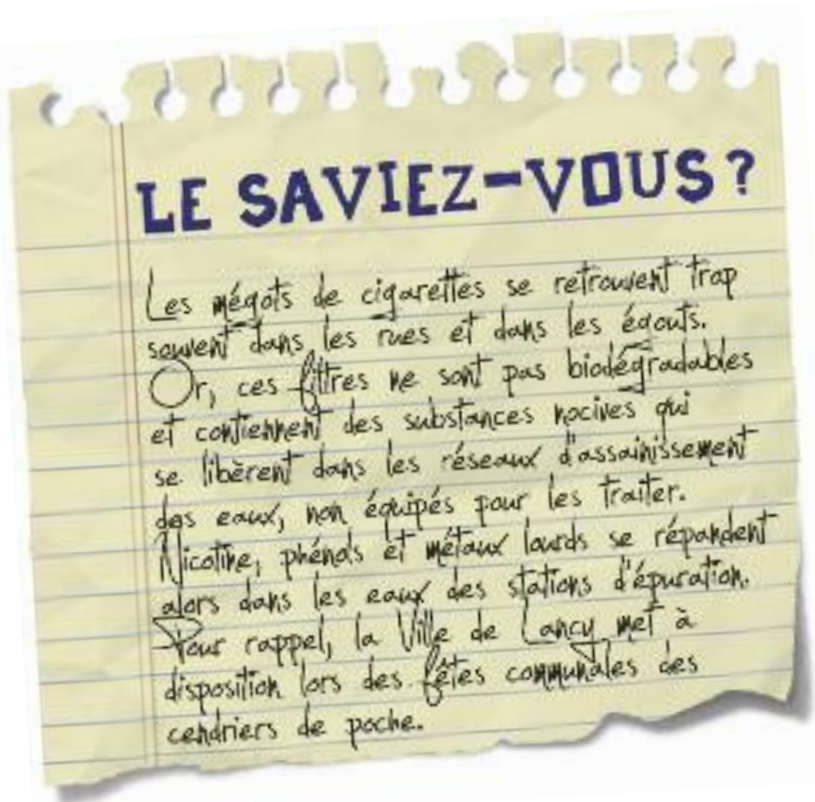


L'équipement des espaces publics

La Section de maintenance participe au développement de projets d'aménagement de la commune. Son expertise du quotidien permet d'équiper les espaces publics de manière efficace et rationnelle. La philosophie de la Section de maintenance est d'observer avant d'installer, ce qui lui permet d'être au plus près des besoins des citoyens. Les contacts avec ces derniers sont d'ailleurs très précieux et constructifs, car cela permet d'améliorer l'espace public au fil de l'usage.

Par exemple, l'expérience de la mise en place d'aménagement nous a menés au principe d'«un banc – une poubelle», évitant ou limitant des amoncellements de déchets au pied des bancs pouvant provoquer des problèmes sanitaires et un sentiment d'insécurité. L'introduction de cendriers, notamment aux arrêts de bus, a permis de réduire sensiblement le nombre de mégots sur l'espace public provoquant de gros problèmes environnementaux à l'image de la pollution des eaux. Autre exemple: afin d'éviter les déjections des amis canidés, nous mettons en place des sacs prévus à cet effet, particulièrement bien utilisés par les propriétaires de chiens. En effet, depuis leur installation et répartition sur le territoire lanceléen, il reste très peu de zones souffrant de déjections canines.

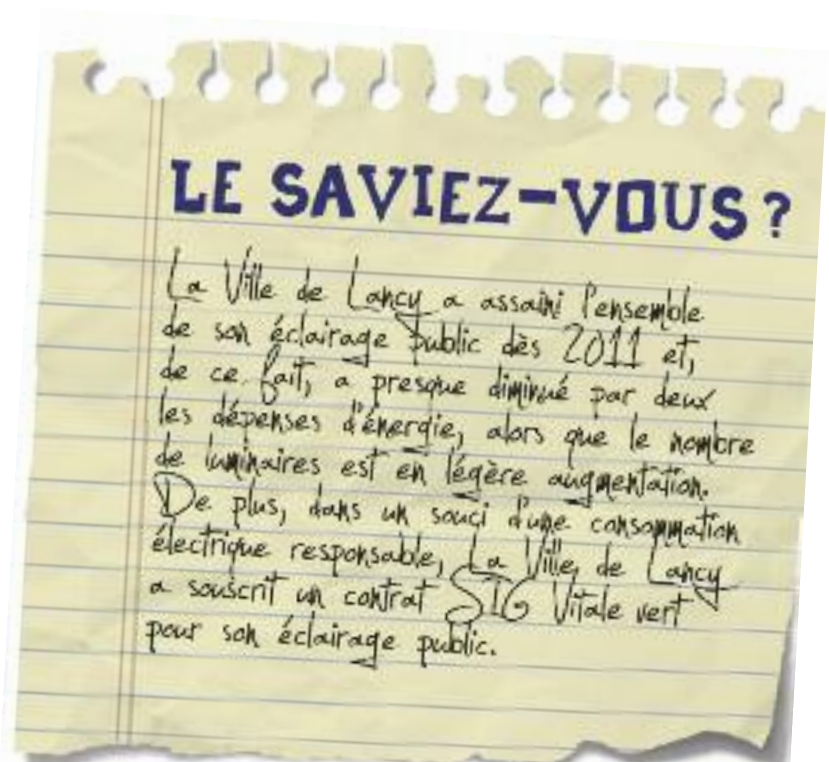
Un des grands défis que devra relever la Section maintenance sera de s'adapter aux nouvelles infrastructures régionales prévues sur notre commune à l'image de la gare et de la halte du "Léman express". En effet, ces infrastructures d'importance généreront une grande affluence multimodale en sus des nouvelles habitations du secteur.



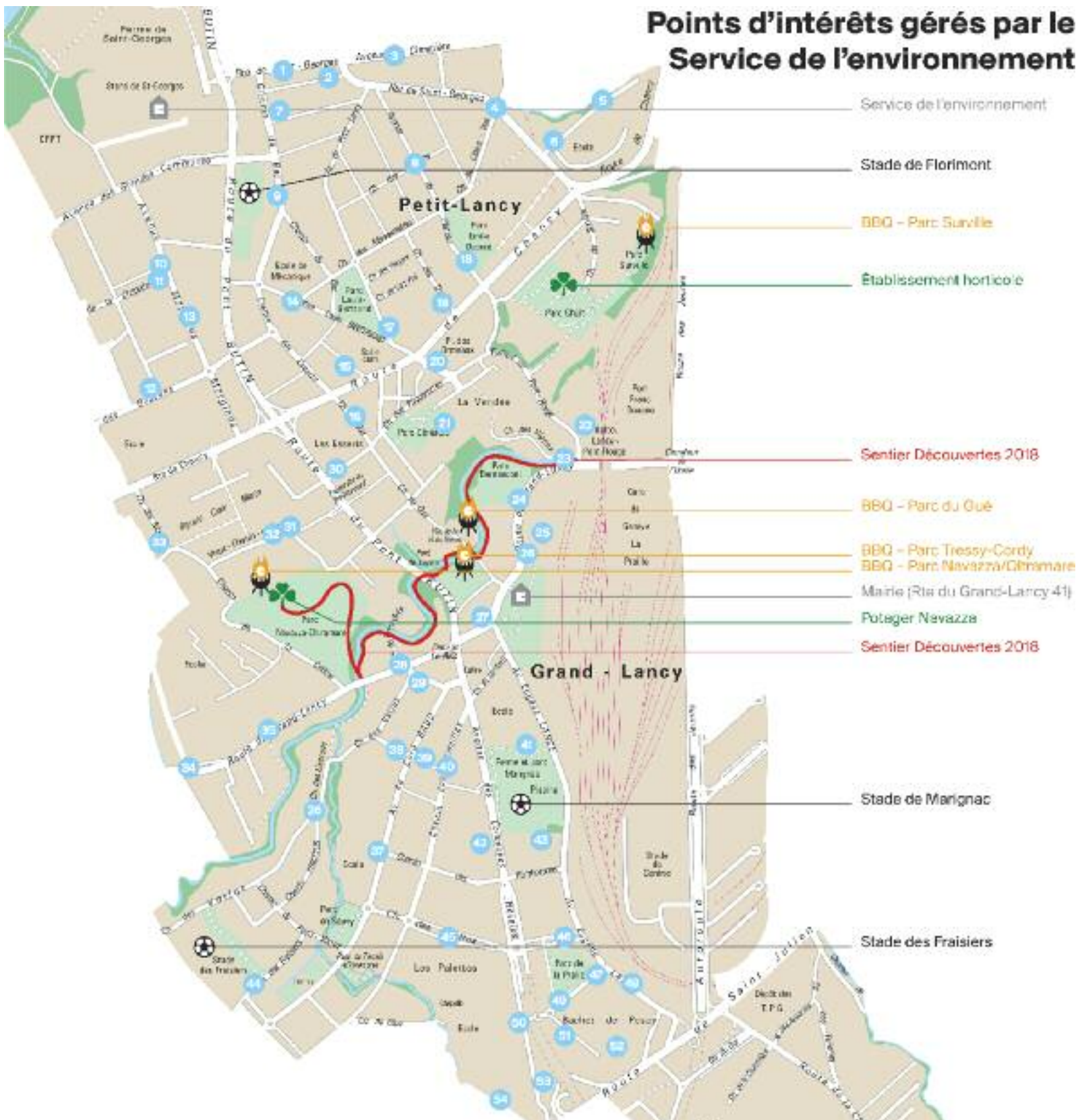
La Ville de Lancy s'agrandit!

Nouveaux logements, nouvelles infrastructures, nouveaux espaces publics; la maintenance et la logistique se complexifient d'autant. L'approche pragmatique et rationnelle des problèmes et des tâches qui incombent aux collaborateurs permet d'offrir à la commune l'allure qu'elle a aujourd'hui: une ville "à une échelle humaine" où il fait bon vivre. Pour pouvoir répondre à

un maximum d'attentes et maintenir les qualités de notre ville propre, la philosophie est d'opter pour des gestes simples et de choisir la bonne attitude au quotidien: rénover avant de changer, réparer avant de remplacer, favoriser les économies d'énergie dans le choix de nos installations et dans notre mode de gestion.



Points d'intérêts gérés par le Service de l'environnement



POINTS COMMUNAUX DE RECUPERATION - les points sont utilisables entre 8h et 20h.

1 Rte de St-Georges 83	20 Pl. des Grmeaux	39 Ch. Emile-Paquin 3
2 Ch. des Tattes-Brûlées 12	21 Ch. de la Vendée 27-29 (2017)	40 Ch. des Semailles 5
3 Av. du Climatère 12 (2017)	22 Rampe du Pont-Rouge 4	41 Av. Eugène-Lance 28
4 Rte de St-Georges 55 (dès 2019)	23 Ch. des Vignes 2	42 Av. des Communes-Réunies 88-20
5 Ch. du Fief-de-Chapitre 7-9	24 Rte du Grand-Lancy 12	43 Ch. des Rambosses 27 (dès 2020)
6 Ch. du Fief-de-Chapitre 16-20	25 Rte du Grand-Lancy 21	44 Ch. des Fraisières
7 Ch. Daniel-Illy (angle ch. du Bac)	26 Rte du Grand-Lancy 37	45 Ch. des Palettes 16
8 Av. du Plateau 4	27 Rte du Grand-Lancy 64	46 Rue du Bachel 8-10
9 Ch. du Bac 13	28 Ch. Sous-Bois 3	47 Ch. des Pontats 1-3
10 Av. des Margines 33	29 Ch. des Courtilliers	48 Av. Eugène-Lance 88-89
11 Bois-de-la-Chapelle	30 Maison de la sécurité - Pont-Butin	49 Ch. des Pontats 15
12 Ch. de la Caroline-Bossons	31 Ch. du Vieux-Chemin-d'Onex 12	50 Av. des Communes-Réunies 80
13 Av. des Margines 35 (boite à habits)	32 Ch. du Vieux-Chemin-d'Onex 20	51 Ch. des Pontats 25-31
14 Av. Louis-Bertrand 25	33 Ch. des Mouilles 10 (2017)	52 Av. Eugène-Lance 82
15 Ch. des Clochotons 1	34 Pierre-Longue	53 Espace Palettes
16 Ch. du Gué 93	35 Rte du Grand-Lancy 112	54 Av. des Communes-Réunies 86-90
17 Av. du Petit-Lancy 6	36 Ch. des Verjus 31-32	55 Ch. Le Sapay 8 (jûs 2016)
18 Emile-Dupont	37 Av. Cure-Baud 40	56 Ch. de Compastelle 23
19 Ch. des Troènes 3	38 Av. Cure-Baud 14-16	57 Ch. de Compastelle 9